



## **EXTRAITS DU RAPPORT**

### **CONCOURS OSCE 2023**

Placées sous la présidence du général Bertin MALHET, les épreuves de la sélection citée en objet se sont déroulées conformément aux textes de référence. **Vingt cinq places étaient offertes pour cette sélection.**

## **I – ORGANISATION ET DÉROULEMENT DE LA SÉLECTION**

### **11 – Préambule**

L'instruction n° 55500 du 12 mai 2022 relative au recrutement, à la formation et à l'emploi des officiers sous contrat de la gendarmerie nationale précise le mode de sélection :

#### **111 – Une phase de présélection**

Elle consiste en l'examen du dossier de chaque candidat, compte tenu des besoins identifiés par la gendarmerie nationale.

Les dossiers comportent une lettre de motivation du candidat, un curriculum vitae et une copie des titres et des diplômes détenus. Aucune note n'est attribuée, les membres de la commission classent les dossiers en deux catégories : proposé ou non proposé.

S'agissant d'une sélection et non d'un concours, tous les dossiers ont été étudiés, même ceux des candidats qui ne remplissaient pas les conditions établies dans l'instruction 55500.

#### **112 – Des épreuves de sélection définies comme suit :**

- **Une épreuve d'aptitude générale :**

Elle vise à mettre en valeur l'aptitude du candidat à l'état d'officier de gendarmerie au regard de sa personnalité et de sa motivation ainsi que de sa culture générale, ses facultés d'expression et de raisonnement, sa vivacité d'esprit, son équilibre émotionnel et son niveau de qualification. Elle s'articule en deux phases :

- une évaluation individuelle réalisée par un psychologue et destinée à éclairer le président de la commission sur l'adaptabilité du candidat à l'emploi. Cette évaluation ne nécessite aucune préparation particulière et comprend des tests de personnalité et un entretien oral ;

- un entretien individuel du candidat avec la commission (durée 50 minutes, dont 20 minutes de préparation : coefficient 5). Pour cet entretien, les examinateurs disposent, à titre indicatif, du dossier du candidat. Le candidat est invité à tirer 2 sujets au hasard pour choisir l'un d'eux. Le temps pris pour définitivement exprimer son choix est décompté sur

son temps de préparation de vingt minutes. L'entretien débute par un exposé de 10 minutes sur un thème général se rapportant à des idées ou à des faits dont la connaissance est nécessaire à la compréhension du monde contemporain. Il se poursuit sous la forme d'un dialogue avec la commission (approfondissement du sujet, autres problématiques sociétales, culture générale et 10 minutes sur le parcours et les motivations du candidat).

• **Des épreuves sportives (la moyenne des cinq notes est affectée du coefficient 1):**

- natation (50 m nage libre) ;
- course de vitesse (50 m) ;
- course de demi-fond (3000 m) ;
- une épreuve de traction ou de suspension à la barre fixe ;
- une épreuve d'abdominaux.

**12 – Données chiffrées**

150 dossiers ont été déposés. 148 dossiers ont été étudiés (2 renonciateurs). 64 candidats ont été pré-sélectionnés.

25 candidats sont admis sur liste principale et 16 sur liste complémentaire.

Il est à noter que 11 lauréats de la liste des admis font partie des Classes Prépa-Talents (CPT), et 4 dans la liste complémentaire.

**II – PRÉSÉLECTION**

Le jury a étudié 148 dossiers, soit 2 dossiers de moins qu'en 2022.

Sur les dossiers étudiés, 64 sont retenus pour l'oral, comprenant 48 hommes et 16 femmes. 36 candidats sont issus de l'institution avec 17 CPT, 12 réservistes, 3 élèves gendarmes et 4 GAV.

L'âge des profils présentés à l'oral varie de 20 à 44 ans, avec une moyenne de 25,5 ans.

**2.2 – Physionomie des candidats**

Les profils sont relativement homogènes. On relève très peu de candidatures totalement inadéquates.

La part des candidats réservistes est de plus en plus grande. Celle des candidats issus des classes prépa Talent se maintient.

Les candidats diplômés en Droit restent majoritaires. On compte nettement moins de diplômés « STAPS » que par le passé.

Cette année encore des candidats militaires de la gendarmerie (élèves-gendarmes, SOG ou GAV) se sont présentés. En dépit de l'existence de voies internes, leurs dossiers ont été étudiés avec attention.

La part des candidats militaires externes à la gendarmerie reste significative. Cette année, on compte parmi eux des infirmiers militaires et des officiers sous contrat issus d'autres armées. On compte également un gardien de la paix.

### **23 – Remarque sur la forme des dossiers présentés aux membres du jury**

- **Conditions.**

Il appartient au candidat de fournir les pièces constitutives de son dossier en respectant les consignes données :

- lettre manuscrite adressée au ministre de l'intérieur ;
- CV ;
- diplôme équivalent à une licence ;
- certificat médical ;
- une photographie d'identité en couleur (pour les candidats militaires des autres armées et externes).

- **Lettre manuscrite.**

Les consignes sont globalement respectées :

- le caractère manuscrit est bien appliqué. Aucun dossier n'a été cette année déclaré non conforme pour non respect de cette consigne ;
- les lettres ne sont cependant pas toujours adressées, comme imposé, au ministre de l'Intérieur et des Outre-mer (par la formule « madame, monsieur ») ;
- des formules de politesse parfois inadaptées ;

La longueur des lettres est libre. Elle varie entre 1 et 5 pages. Lorsqu'elles sont trop courtes, il manque des arguments pour convaincre le jury de la motivation et de la compréhension des contraintes spécifiques du premier emploi. Si elles sont trop longues, le jury se perd dans des considérations parfois philosophiques qui peuvent nuire au pouvoir de conviction. Une taille intermédiaire de 2 à 3 pages se révèle efficace pour présenter des arguments appropriés.

Dans l'ensemble, les lettres sont correctement rédigées. Le jury a trouvé du vocabulaire adapté, parfois recherché et soutenu. Les fautes de grammaire et d'orthographe sont rares cette année. Parfois des mots manquants indiquent que le candidat a recopié son brouillon sans se relire, mais ne nuisent pas à la compréhension.

Pour une parfaite lecture par le jury des lettres de motivation, il serait souhaitable de demander qu'elles soient adressées sous format pdf (en effet la photo via le smartphone d'une lettre de motivation un peu froissée et à la calligraphie peu lisible n'encourage pas à sa lecture confortable et bienveillante).

- **CV**

Certains CV sont très appliqués et opportunément adaptés à la candidature au poste d'OSC-E, tant sur la forme que sur le choix du contenu. D'autres sont à la limite du manque de considération pour le jury.

La majorité reste cependant très correcte, contenant suffisamment d'éléments sur la formation, les loisirs, l'expérience de vie en collectivité, le sens de l'engagement et des responsabilités, éléments scrutés par le jury.

### **24 – Remarque sur le fond des dossiers transmis aux jurys**

Guidé par les recommandations du président de jury et le retour d'expérience du bureau des concours, les membres du jury se sont attachés à proposer à l'oral des candidats :

- qui ont conscience qu'il se verront confier le commandement d'un peloton de gendarmerie mobile. Sortis d'école dès l'été 2024 alors que se tiendront les Jeux Olympiques en France, ils devront être particulièrement opérationnels rapidement.

Aussi, l'analyse des dossiers en phase d'admissibilité a consisté essentiellement à vérifier si le candidat semble comprendre concrètement les contraintes et la réalité du métier. Elle tente ainsi de projeter la personnalité des candidats dans le poste de commandant de peloton. De ce fait, la description d'un parcours de vie, les réelles origines de la motivation, des détails sur des expériences marquantes ont été privilégiés sur des évocations pompeuses ou des concepts stratégiques qui dépassent bien souvent le candidat.

### **24 – Suggestions diverses**

Une majorité des candidats est détenteur d'un diplôme MASTER. Le jury a été surpris du faible niveau (savoir-être, expression orale, logique,...) de certains candidats malgré des diplômes universitaires.

## **III – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES DE SÉLECTION**

### **31 – Généralités**

Les épreuves orales de sélection se sont déroulées du lundi 20 février au jeudi 02 mars 2023 à Melun et les épreuves sportives le vendredi 03 mars 2022 à la piscine et au stade de Melun, ainsi qu'au gymnase de l'EOGN.

53 candidats sur les 64 pré-sélectionnés se sont présentés à cette seconde phase de sélection. Au terme des épreuves et après délibération, la commission a retenu 25 candidats sur liste principale et 14 sur liste complémentaire.

### **32 – Appréciations par épreuve**

#### **321 – Épreuve d'aptitude générale**

Les notes vont de 4,40 à 16,80/20 et la moyenne générale s'établit à 12,23 (10,93 en 2022).

**Remarques sur la forme :**

Comparable aux autres concours officier de gendarmerie, l'épreuve d'aptitude générale OSC-E offre la possibilité de découvrir la personnalité des candidats en 30 minutes d'entretien (faisant suite à 20 minutes de préparation). Les sujets de culture générale permettent d'évaluer la hauteur de vue et la culture du candidat. La seconde partie de l'épreuve offre au candidat la possibilité de dévoiler par un jeu de questions/réponses ses motivations et son parcours de vie le conduisant à se présenter au concours

**Remarques sur le fond :**

Le niveau des candidats est hétérogène. Certains candidats se révèlent potentiellement de très haut niveau.

322 – Épreuves sportives

Les notes vont de 5,20 à 19,20/20 et la moyenne générale s'établit à 12,25/20 (12,39 en 2022).

**Remarques sur la forme :**

Le concours s'est déroulé sur les infrastructures de la mairie de Melun.

**Remarques sur le fond :**

Le niveau de sport des candidats est homogène.

**Suggestions diverses :**

Sur recommandation du service des sports de l'EONGN, il est nécessaire de sensibiliser les futurs lauréats sur la préparation physique indispensable avant d'intégrer la scolarité. En effet, la formation condensée qui attend les futurs OSC-E implique une sollicitation physique intense.

Le général Bertin **MALHET**  
Président de la commission de sélection